

A R R E T E N° 174 /2007/A.R.H./I.R.S.

Portant désignation de Monsieur le Docteur Pierre Vives
Pour exercer, à titre provisoire, les fonctions de chef de service de Stomatologie ,
Chirurgie Maxillo – Faciale , Chirurgie Plastique et Reconstructrice
du Centre Hospitalier Départemental Félix Guyon

La Directrice de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n° 96-1039 du 29 novembre 1996 relatif aux agences régionales de l'hospitalisation et notamment son article 1er ;

Vu la convention constitutive de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de la Réunion ;

Vu le décret du 31 août 2006 portant nomination de la directrice de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de la Réunion-Mme Vignerou-Meleder (Huguette) ;

Vu les avis réglementairement requis ;

Sur proposition du Médecin Inspecteur Régional,

A R R E T E

Article 1^{er} . – M. le docteur Pierre Vives est désigné en qualité de chef de service à titre provisoire de Stomatologie , Chirurgie Maxillo – Faciale , Chirurgie Plastique et Reconstructrice du Centre Hospitalier Départemental Félix Guyon.

Article 2. – Cette désignation prend effet à compter du 26 septembre 2007 et ne peut excéder un (1) an.

Article 3. - La Directrice Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales et le Directeur de l'établissement concerné sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à Saint Denis, le 8 novembre 2007

Huguette VIGNERON MELEDER

Directrice